

N° d'épreuve FFM	520
Moto-Club —	MOTO CLUB REOLAIS
N° d'affiliation———	C0760
Date —	21 JUILLET 2018
Lieu —	MIJEMA 33190 LA REOLE
Organisateur technique -	MC REOLAIS
E-mail —	regis.davanzo@wanadoo.fr
Téléphone —	0682455238 OU 0682371234

COURSES SUR PISTE

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 | Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	BARES	JEAN NOEL	Licence : 026780
Directeur de course adjoint	LAMARQUE	PHILIPPE	Licence : 070869
Délégué FFM	FERRAND	KARINE	Licence : 206582
Arbitre CCP	LAMOUREUX	MARTY	Licence : 183628
Juge de départ	DAVANZO LUC	CAS	Licence : 302140
Commissaire technique responsable	CHAVERON PA	TRICE	Licence : 059881

Article 3 Catégories & Engagements

- * Championnat de France
- ☐ Championnat de France Long-Track
 - □ Elite □ National □ Espoir □ 250cc
- ☐ Championnat de France de Flat-Track
- ☐ Championnat de France de Grass-Track Side-Car
- Championnat de France de Speedway
 - 500cc 250cc
- ☐ Championnat de France à l'Ancienne
 - □ 500cc □ 250cc
- ☐ Championnat de France de Courses sur Piste
 - ☐ Kids ☐ 85-129cc
- ☐ Ligue Nationale de Speedway
- * Courses hors Championnat
 - Strack/Grass-Track:
 - ☐ Inter sur invitation ☐
 - □ Open □ 85-129cc
 - □ Européen sur invitation □ Side-Car □ 250cc
 - 250cc Kids

- Speedway:
 - ☐ Inter sur invitation
- ☐ Européen sur invitation
- □ 500cc

- Short-Track:
 - □ Solo
- S Flat-Track:
 - □ Solo

- * Championnat du Monde
- ☐ Championnat du Monde de Long-Track
 - ☐ Finale ☐ Qualif ☐ Challenge
- ☐ Championnat du Monde de Speedway
 - □ Speedway
- ☐ Speedway -21ans
- * Coupe du Monde
- ☐ Coupe du Monde de Long-Track 250
- ☐ Coupe du Monde de Speedway 250
- * Championnat d'Europe
- ☐ Championnat d'Europe de Grass-Track
- ☐ Championnat d'Europe Coupe Jeunes 125cc
- ☐ Championnat d'Europe de Side-Car
- ☐ Championnat d'Europe de Speedway
 - ☐ Speedway 21 ans
- * Trophée d'Or FIM
 - □ 125cc

Engagement:

Site Internet ----- www.engage-sports.com

Contact ---- Gwenaëlle Amaro

Adresse----- 74, Avenue Parmentier – 75011 Paris

Téléphone ----- 01 49 23 85 64

E-mail---- gamaro@ffmoto.com



Article 4

Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

■ NON □ OUI (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical Docteur DUCOURNEAU	
Nombre de secouristes6	Nombre d'ambulance(s) 1
Hôpital le plus proche	Temps de trajet (en min) 0H25

Article 7 Le site de pratique

Nom du site	MIJEMA
Adrassa	33190 LA REOLE

Caracteristiques.		
Longueur du circuit	290	M
Largeur minimum de la piste	10M	1

	-
Nombre d'OCP*	5
*Officiels Commissaires de Piste	



Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date:

Arrès .

MOTO CLUB RÉQLAIS

48 , rue du Général Jeclerc 33190 LA ROLE motoclubreolars@wanadoo.fr



Visa de la FFM

Date: 15/06/2018 Numéro: 18/0614





 N* d'épreuve FFM
 520

 Moto-Club
 MOTO CLUB REOLAIS

 N* d'affiliation
 C0760

 Date
 21 juillet 2018

 Lieu
 MUEMA 33190 LA REOLE

 Organisateur technique - E-mail
 MC REOLAIS

 E-mail
 motoclubreolais@wanadoo.fr

 Téléphone
 0682455238 OU 0682371234

HORAIRES PREVISIONNELS

REGLEMENT PARTICULIER 2018

Date ---- 21 JUILLET 2018

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
12H00		Contrôles administratifs	TOUTES	1H00
13H00		Contrôles techniques	TOUTES	1H00
14H00		Essais	TOUTES	1H00
15H00		Course	TOUTES	
19H00		Fin		
		Remise des Prix	TOUTES	



 N° d'épreuve FFM
 520

 Moto-Club
 MOTO CLUB REOLAIS

 N° d'affiliation
 C0760

 Date
 21 juillet 2018

 Lieu
 MUEMA 33190 LA REOLE

 Organisateur technique - E-mail
 MC REOLAIS

 E-mail
 motoclubreolais@wanadoo.fr

 Téléphone
 0682455238 OU 0682371234

ANNEXE Liste des officiels

REGLEMENT PARTICULIER 2018

Fonction	Nom/	Prénom	Numéro de Licence
Directeur de course	BARES	JEAN NOEL	
Directeur de course Adjoint	LAMARQUE	Philippe	
Arbitre	LAMOUREUX	Marty	
Delegue FFM	FERRAND	Karine	
Juge au départ	DAVANZO	Lucas	
Commissaire technique	CHAVERON	Patrice	
Commissaire de piste	Guidon	Gles	N= DM 880
Commissaire de piste	Baradat		Nº 079 406
Commissaire de piste		tephane	Nº 0/0800
Commissaire de piste	Gaudeix	Maximo	Nº 110821



48 €. 8 ◆ Ø

#1



21